

« L'affaire Mis et Thiennot restera dans les mémoires comme étant le déshonneur ultime d'une Justice malade ! »

Nous sommes le 19 mars 2007. La commission de révision de la cour de cassation vient de nous notifier le rejet de la cinquième requête en révision du procès Mis et Thiennot.

Tu viens d'apparaître entre deux haies de gendarmes impassibles, tu as ta robe d'avocat et ton regard sombre des mauvais jours. Les micros se tendent, les journalistes sollicitent une déclaration.

Tu pèses tes mots, tu les martèles, tu les assènes froidement. C'est du lourd, du très lourd.

La déception est à la hauteur de l'espoir suscité par le dépôt de cette cinquième requête. Pour la première fois nous avons eu affaire à un magistrat instructeur menant une véritable enquête. Et puis il y a eu cette plaidoirie que tu as faite devant la commission de révision quelques jours auparavant.

Deux heures d'une démonstration aussi imparable sur le fond que ciselée sur la forme. Deux heures pour démonter les mécanismes de l'erreur judiciaire, les exposer au grand soleil de la vérité, deux heures de rêve durant lesquelles je t'observe autant que je t'écoute. Tu es là, debout, à côté, porté par ta mission, par cette volonté de convaincre qui vient du plus profond de toi...

« L'affaire Mis et Thiennot restera dans les mémoires comme étant le déshonneur ultime d'une Justice malade ! »

Les mots sont durs, ils claquent comme un défi, ils font mal, ils te font mal.

A cet instant précis, tu es toi-même, Jean-Paul, habité jusqu'à la démesure par une froide colère que rien ni personne ne pourra arrêter, pas même et surtout pas la crainte de sanctions disciplinaires toujours possibles.

La vraie raison de cette révolte, elle est là, près de toi : un peu en retrait, Jeanine Thiennot pleure silencieusement.

Il y a plein de petites gens qui pleurent dans les couloirs des palais de justice.

La vraie raison de ton engagement tient au fait que tu ne supportais pas l'injustice, et tu pouvais aller jusqu'à l'outrance parfois, quand des faibles en étaient les victimes. En ce domaine, à chacun son seuil de tolérance, toi, c'était tolérance zéro.

Dans ces conditions, le métier d'avocat devient une sorte de profession de foi, un sacerdoce, qu'il n'est pas possible d'exercer autrement qu'avec passion.

Dès ton inscription au barreau de Châteauroux, tu optes délibérément pour la prise de risque.

En 1976, tu n'as que 24 ans, quand tu acceptes d'assurer la défense d'un journal satirique dans le procès qui l'oppose au ministère des Armées. Tu perdras bien sûr ce procès dont la cause était entendue d'avance, et tu y gagneras la réputation d'avocat militant pour les uns et de jeune trublion pour les autres.

Dès lors, tu auras tes détracteurs patentés qui ne désarmeront pas, bien au contraire quand tu t'engageras, à nos côtés, dans le combat pour la révision du procès Mis et Thiennot.

C'est en novembre 1980, au tout début de la campagne d'information que nous menons sur l'affaire que tu rejoins nos rangs.

Ta venue va se révéler déterminante, tu nous apportes la caution juridique qui nous faisait défaut dans les débats publics. En contrepartie, nous t'offrons la possibilité de te confronter aux réalités du terrain très éloignées de celles des prétoires.

C'est une bonne école. Celle où l'on apprend que la magie du verbe n'est rien si elle n'est pas au service d'un « ressenti » profond.

Durant trois décennies, nous allons nous battre côte à côte Jean-Paul, nous épauler mutuellement pour tenter de faire éclater la vérité dans l'affaire Mis et Thiennot. En vain jusqu'à aujourd'hui.

Nous en avons connu des déconvenues, des déceptions, des périodes de doute et de découragement, de tristesse et de deuils.

Trente années de moments partagés, bons ou mauvais qui m'ont permis d'apprécier la personne que tu étais.

Derrière l'assurance affichée de l'homme public se cachait une sensibilité à fleur de peau, mais si le doute parfois te taraudait l'esprit tu t'efforçais de n'en rien laisser paraître.

Ton sens de la répartie, ton remue méninges permanent, ta générosité, ta créativité... faisaient de toi un être attachant aux facettes multiples et qui ne laissait jamais indifférent.

Trente années ! Oui, trente années, c'est long. Mais jamais tu n'as baissé les bras, ce n'était pas dans ta nature.

Même quand la maladie t'a frappé. Couché, tu étais encore debout dans ta tête

Le 9 octobre dernier, alors que tu étais à bout de forces, tu as manifesté l'intention d'être présent à l'inauguration de la place Mis et Thiennot à Neuillay-les-Bois.

- Je pourrais essayer de dire trois mots ! me disais-tu.

Tu n'as évidemment pas pu venir, mais je peux t'assurer que tu étais bien présent parmi nous ce jour-là.

Jean-Paul, ta disparition, c'est d'abord une déchirure pour les tiens, Patricia, ta femme, Wilfried et François-Philippe tes fils, tes points d'ancrage, tes certitudes vers qui vont nos pensées.

Elle laisse un vide immense dans les rangs du Comité de Soutien, un vide que personne ne pourra combler. Mais nous

n'abandonnerons pas pour autant la lutte, ce serait trahir ta mémoire et celles de Raymond et Gabriel.

« Nous jurons de continuer ce combat pour la justice et contre l'infamie !»

Cet engagement, le tien, fait aux obsèques de Gabriel Thiennot le 4 Juin 2003 est toujours d'actualité.

Tu n'as pas fini, crois-moi, d'être présent à nos côtés.